

La Lettre d'infos

Un réseau de cadres, assimilés et jeunes diplômés en recherche active d'emploi

> Edito

Après les deux premiers mois 2015, aucune amélioration : **3,5 Millions de chômeurs en France, dans les P.A 49 422 (cat A,B et C), une vingtaine de mesures** présentée récemment par le Ministre du travail visant à lutter contre le chômage de longue durée (2,2 millions chômeurs longue durée soit 43% de l'ensemble des inscrits) et **une loi Macron** controversée.

Les secteurs porteurs du 64 comme l'Aéronautique, l'Agroalimentaire et le Tourisme nous permettront ils d'attendre l'embellie promise?

CSO



L'employeur doit répertorier les résultats de cette évaluation, dans un document appelé **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)**. Obligatoire pour toute entreprise, ce document comporte : un inventaire des risques identifiés, le classement des risques et les propositions d'actions à mettre en place. Il doit être actualisé au minimum une fois /an et consultable.

Des Chiffres Clés

L'homme est en cause dans plus de 2/3 des accidents de travail

- 773 000 sinistres
- 627 000 accidents travail
- 52 000 maladies d'origine professionnelle
- 94 000 accidents trajet
- 1 salarié /4 estime que son travail menace sa santé et sa sécurité en France

Ref. Site INRS 2013



> Les partenaires de Cap Sud Ouest

Nous remercions nos Partenaires pour leur soutien à nos actions et leur collaboration constante.

LA SECURITE dans l'ENTREPRISE

Depuis le 1er juillet 2012, l'employeur a l'obligation de désigner un salarié comme Responsable Sécurité ou de faire appel à un intervenant extérieur, quel que soit l'effectif de l'entreprise. (Art. L. 4121-1 et suivants du Code du travail). Cette obligation fait suite à une directive européenne de 1989 visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs.

La Santé, la Sécurité et la Gestion du risque au travail sont des préoccupations constantes du Chef d'entreprise, responsable de l'organisation de l'entreprise et des risques qu'elle peut créer.



La santé

Lorsqu'on parle de santé et de sécurité au travail il s'agit d'étudier les 5 aspects suivants : **la pénibilité du travail, les maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques & psycho - sociaux** mais aussi **le risque d'accidents routiers ou les addictions** sur le lieu de travail. Cela a un coût car elle nécessite des investissements financiers et humains mais l'absence de prévention et de sécurité peut aussi avoir un coût beaucoup plus élevé : **sur le plan humain** (Incapacités de travail), **financier** (frais d'hospitalisation, rentes d'incapacité) et **pénal** (responsabilités du directeur d'unité ou toute personne commettant une faute personnelle, négligence (ne tenant pas compte des consignes et règles de sécurité ou pour conduite "dangereuse").

Les actions à mener sont : 1) Former le personnel afin de réduire le nombre d'incidents 2) Animer et concevoir des plans de prévention au sein de l'entreprise 3) Sensibiliser le personnel aux questions de sécurité en organisant des exercices d'alerte incendie ou en formant aux techniques d'intervention.



La gestion du risque

Pour le chef d'entreprise, les impacts et les enjeux sont multiples. D'un point de vue juridique et réglementaire, il engage sa responsabilité civile et peut être passible de sanctions pénales. **Humainement et moralement**, de mauvaises conditions de travail peuvent avoir des conséquences sur l'état du climat social, être sources de démotivation et d'une baisse de la productivité. **Economiquement**, les accidents du travail & maladies professionnelles ont un coût financier : hausse du taux en 2010, les troubles musculo-squelettiques (TMS) 1^{ère} cause de maladie professionnelle reconnue, entraînant 9,7 millions de journées de travail perdues et de 930 millions d'euros de frais.



La sécurité

Toutes les entreprises sont potentiellement vulnérables à une cyber-attaque et la prévention reste essentielle. Concrètement, les violations de données constatées par les entreprises ont augmenté de 50 % en une année. **« 93 % des entreprises de plus de 250 employés ont été victimes d'une infraction ou d'un vol de données l'an passé**, représentant dans les cas les plus graves, des pertes comprises entre 600.000 et 1 million d'euros. Moins de la moitié des entreprises (45 %) ont mis en place une stratégie de gestion des risques pour l'information et contrôle son efficacité.

Les principales actions à mener pour sécuriser l'informatique de son entreprise sont : 1) protéger l'accès à internet 2) sécuriser le réseau informatique 3) auditer le contenu de son site web 4) sauvegarder ses données informatiques 5) filtrer les courriers électroniques 6) sensibiliser les utilisateurs 7) anticiper les incidents et minimiser leurs impacts.

Comment? Réaliser un état des lieux sous forme d'audit, permettant d'évaluer les risques potentiels et servant de point de départ pour les actions à entreprendre. Chaque audit est conçu sur mesure, en fonction des attentes de l'entreprise. **Votre informatique évolue en permanence et une vigilance constante est de rigueur.**

> Mini-CV

Synthèses des profils de nos adhérents consultables en ligne, rubrique « compétences » www.cso.asso.fr

Le Numérique est incontournable dans tous les secteurs Le marché du travail et les méthodes de recrutement évoluent.

Aussi, faisant suite à nos deux derniers lettres d'information sur la Vie Connectée & le Numérique «objectif 2020» CAP SUD OUEST est partenaire de la journée du jeudi 26 mars 2015 à Tarbes /16h - 21h événement proposé par la Commission Emploi-Formation de la Mèlée Adour. Des Ateliers vous seront proposés suivis par une Conférence. avec pour thème «Recruter à l'heure d'Internet» et des intervenants parisiens comme **Olivier FOMEROLLE** Directeur Général Stratégie Viadeo, **Jennifer BOUKRIS** Chef projet marketing et **Denis CHARRIER** Responsable marketing digital Manpower France.



Réservez cette date et inscrivez vous sur: www.lameleeadour.com

Le p'tit café du vendredi

Un accueil sympathique accompagné d'un p'tit café est réservé tous les vendredis matins à l'occasion de la réunion d'info proposée aux personnes souhaitant en savoir plus sur l'association.



> Les Permanences

Mardi de 9h à 12h
Cellule Entreprises
Mercredi de 9h à 12h
Cellule Rel. Extérieures
Jeudi de 9h à 12h
Cellule Offres
Vendredi de 9h à 12h
Cellule Accueil

Profil Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

Suite à des accidents technologiques tels que le rejet de dioxine à Seveso en Italie en 1976 ou l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium chez AZF en 2001, les autorités ont durci la réglementation obligeant les entreprises à prévenir toujours davantage les risques qu'engendrent ses activités sur la sécurité des personnes et sur l'environnement.



Le Responsable HSE

métier dont l'importance stratégique est grandissante

Même si historiquement, les fonctions HSE sont surtout représentées dans les secteurs du BTP, de la Chimie, de l'Agroalimentaire et du Nucléaire, elles se développent de plus en plus dans les services et les administrations.

Le métier de chargé HSE requiert des compétences à la fois techniques, administratives et relationnelles

- 1) **techniques** : il est nécessaire d'avoir un sens aigu de l'écoute et de l'observation pour analyser les risques des travailleurs mais aussi primordial de connaître les procédés, les machines ou les réactions chimiques
- 2) **administratives** : il est responsable de la veille réglementaire, l'interlocuteur des autorités compétentes telles que l'inspection du travail (statistiques, enquêtes accidents du travail & maladies professionnelles), la médecine du travail (participation au comité RPS (Risques psycho-sociaux) - animation du CHSCT). Il rédige les consignes de sécurité & plans de préventions, évalue les risques et intervient dans les projets de futures installations. Il a de plus en charge la mise en place et le suivi de normes ISO ou de référentiels (DUER)
- 3) **relationnelles** : ce métier nécessite d'être en relation avec de nombreux interlocuteurs et de coordonner les actions.

Les préventeurs et responsables HSE sont parfois considérés comme des employés ralentissant la production, du fait de multiples exigences; mais ils sont amenés à gérer des projets et des investissements qui améliorent la productivité et contribuent à l'image de marque de l'entreprise.

Les profils HSE

Cap Sud - Ouest



Anne (38 ans), DEA Biotechnologies (2001) est Ingénieure HSE depuis 2009, une activité de 5 ans dans une entreprise phytosanitaire locale et adhérente depuis octobre 2014.

Julie (32 ans), a obtenu son diplôme en 2013 d'Ingénieure HSE, avec une pratique d'une année chez un prestataire en risques industriels. Elle nous a rejoint fin avril 2014.

Notre association a récemment intégré deux Ingénieures Chargé d'Etudes Environnement.

Elles pourront bénéficier ainsi de notre réseau d'entreprises, de notre expertise pour proposer leurs acquis dans une société.

Le CESI organise la formation de ce métier en 12 mois par alternance Ecole/Entreprise avec 70 jours en centre.

Prochaine session Octobre 2015.

organisme classé 4ème en 2014. (réf. SMBG)



INGENIEUR HSE
ANIMATEUR QUALITE

CHARGE COMMUNICATION
CHARGE DVT LOCAL
GESTION CENTRE PROFIT

RESP ADMIN ET FINANCIER
CHARGE DIVISION RH
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

COMPTABLE
CONTROLEUR GESTION
MANAGER PRODUCTION

ACHETEUR
LOGISTICIEN
COLLABORATEUR ARCHITECTE

INGE TRAITEMENT EAUX
INGENIEUR MECANIQUE
DIRECTEUR TECHNIQUE

BIOCHIMISTE MICROBIENNE
INGENIEUR CHIMISTE
CHEF DE PROJET RD

RESP NFORMATIQUE
DEVELOPPEUR WEB
DOCUMENTALISTE

INGE TECHNICO COMMERCIAL
TECHNICIEN MAINTENANCE
RESPONSABLE MAINTENANCE

RESP IMPORT EXPORT
NEUROPSYCHOLOGUE
CONSEILLER ASSURANCES

